



# MAÎTRISE EN CINÉMA

**Le guide des études**

**DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET  
D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES**

*Édition du 1<sup>er</sup> avril 2023*

## Renseignements utiles

### Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

**Adresse postale :**

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques  
Université de Montréal  
C. P. 6128, Succursale centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7  
Canada

**Adresse civique :**

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques  
Local : C-2150  
Pavillon Lionel-Groulx  
3150, rue Jean-Brillant  
Montréal (Québec) H3T 1N8  
Canada  
Téléphone : (514) 343-6182  
Courriel : [histart@umontreal.ca](mailto:histart@umontreal.ca)

**Heures d'ouverture du secrétariat :**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

**Responsable des études supérieures (cinéma et jeu vidéo) :**

Marion Froger, professeure agrégée  
Téléphone : 514-343-6111 #1646  
Courriel : [marion.froger@umontreal.ca](mailto:marion.froger@umontreal.ca)

**Technicienne en gestion des dossiers étudiants (études supérieures) :**

Marie-Janine Georges  
Téléphone : 514-343-6111, poste 3681  
Courriel : [marie-janine.georges@umontreal.ca](mailto:marie-janine.georges@umontreal.ca)

**Comité des études supérieures (études cinématographiques) :**

Bernard Perron, directeur du Département  
Marta Boni, responsable de la Section cinéma et jeu vidéo  
Marion Froger, responsable des études supérieures (Cinéma et jeu vidéo)

Site Web du Bureau du registraire : <https://registraire.umontreal.ca/accueil/>

Site Web du Département : <http://www.histart.umontreal.ca>

Site Web des Études supérieures et postdoctorales (ESP) : <https://esp.umontreal.ca>

# Maîtrise en cinéma

Numéro de programme : 3-171-1-0

## 1. Présentation et objectifs

La **maîtrise en cinéma (M.A.)** permet de développer des aptitudes de recherche, de réflexion et de création dans les domaines du cinéma, du jeu vidéo ou de la recherche-crédation. Ceux-ci partagent les mêmes matières d'expression : l'image et le son. La maîtrise offre l'occasion de se perfectionner et d'approfondir diverses approches critiques, théoriques, historiques et analytiques.

**4 options sont proposées à la maîtrise :**

### Option générale

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant.e d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse, de la théorie et de la création dans le champ du cinéma.

### Option études du jeu vidéo

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant.e d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche et la réflexion dans les domaines de la critique, de l'analyse et de la théorie dans le champ du jeu vidéo.

### Option cheminement international

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant.e d'inscrire sa formation dans une perspective internationale, favorisant ainsi un approfondissement de ses connaissances, une ouverture à la pluralité des cultures du cinéma, une expérience concrète de la diversité des approches théoriques, analytiques et critiques.

### Option recherche-crédation

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant.e d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation menées par la pratique en cinéma et en arts médiatiques.

## 2. Le règlement pédagogique

Le règlement pédagogique général du programme de maîtrise en cinéma est défini par les Études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal (<https://esp.umontreal.ca/a-propos/reglement-pedagogique>).

### 3. L'admission

#### Les conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (cinéma), le ou la candidat.e doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique) des Études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un B.A. spécialisé (études cinématographiques), d'un B.A. avec majeure en études cinématographiques, ou d'un B.A. ou B. Sc. avec mineure en études du jeu vidéo ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- *Pour les options Générale, Études du jeu vidéo et Recherche-création*: avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,4 sur 4,3 ou l'équivalent; 3,6 sur 4,3 pour l'option *Cheminement international*

Les candidat.es doivent faire preuve d'une bonne connaissance du français parlé et écrit et de l'anglais.

#### Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention (3 pages maximum) décrivant son projet de maîtrise ou son champ d'intérêt en études cinématographiques
- Un travail écrit d'au moins 10 pages effectué au baccalauréat
- Pour les options Générale avec mémoire, Études du jeu vidéo, Cheminement international et Recherche-création : une lettre du directeur ou de la directrice de mémoire pressenti qui manifeste son intérêt à diriger la recherche proposée.  
Le ou la candidat.e souhaitant être accompagné.e dans la recherche et le choix d'un directeur ou d'une directrice est invité.e à prendre contact avec le conseiller aux programmes d'études du Département Sébastien Lévesque à l'adresse suivante : ([sebastien.levesque.3@umontreal.ca](mailto:sebastien.levesque.3@umontreal.ca))
- Pour l'option Recherche-création : un portfolio ou tout élément permettant de démontrer la capacité du candidat à mener un projet pratique.

#### La demande d'admission

Le ou la candidat.e qui désire être admis.e au programme doit remplir un formulaire officiel de demande d'admission en ligne sur le site Web de l'Université de Montréal (<https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-cinema/>) avant le **1<sup>er</sup> février** pour le trimestre d'automne, et avant le **1<sup>er</sup> septembre** pour le trimestre d'hiver.

#### La reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'**équivalence** de cours, l'**exemption** et le **transfert**. En outre, avec l'approbation du directeur ou de la directrice de recherche, l'étudiant.e peut suivre des cours dans une autre facultés de l'Université de Montréal.

Le ou la candidat.e, qui désire obtenir des équivalences d'études de même niveau que celui auquel il ou elle veut s'inscrire, doit en faire la demande, avec pièces à l'appui, au moment où il ou elle présente sa demande d'admission ou au premier trimestre de son inscription.

### **Les cours imposés**

Les étudiant.es admissibles qui ont un diplôme de baccalauréat dans une autre discipline et dont la formation en études cinématographiques n'est pas jugée suffisante pourraient se voir imposer des cours complémentaires ou préparatoires, choisis parmi les cours de premier cycle (comme les cours de deuxième année CIN2101 *Théories du cinéma* et CIN2103 *Analyse filmique*). Le Comité des études supérieures du programme détermine les équivalences et les propédeutiques pour chaque dossier d'admission.

*« Le doyen peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, imposer des cours à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. [...] Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme [...] de l'étudiant à titre de **cours complémentaires** ; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée. Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des **cours préparatoires** ; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou deux trimestres ».*

## **4. La structure du programme**

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 options:

### **Segment 70 - Propre à l'option Générale**

Les crédits de l'option, selon la modalité avec mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

### **Segment 71 - Propre à l'option Études du jeu vidéo**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

### **Segment 72 - Propre à l'option Cheminement international**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 3 crédits à option et 15 crédits au choix.

### **Segment 73 - Propre à l'option Recherche-crédation**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 12 crédits à option.

## **Plan global d'études et Plan de soutien à la réussite**

Le Plan global d'études (PGÉ) de l'Université de Montréal comporte deux parties, le **Plan d'études** et le **Plan de soutien à la réussite**.

Le Plan d'études est généré directement dans Synchro à partir des données déjà saisies par les techniciennes et techniciens à la gestion des dossiers étudiants (TGDE). Le document devient alors disponible dans Synchro uniquement après cette saisie par les TGDE. Les informations dans ce document concernent notamment le choix du directeur ou de la directrice de recherche, les cours à suivre et les dates limites des différentes étapes obligatoires.

Le Plan de soutien à la réussite est déposé par l'étudiant.e dans Synchro et vient compléter le Plan global d'études. Rempli en collaboration avec le directeur ou la directrice de recherche, ce plan permet à l'étudiant.e et à son directeur ou à sa directrice, de même qu'à son codirecteur ou sa codirectrice s'il y a lieu, d'échanger sur les modalités d'encadrement et de planifier la scolarité et les activités de façon à établir certaines modalités de travail réalistes.

Le Plan global d'études (PGÉ) doit être déposé avant la fin du **premier trimestre** de scolarité.

## **Enregistrement du sujet de recherche**

Avant la fin du **deuxième trimestre** de sa scolarité, l'étudiant.e doit remettre au ou à la TGDE son sujet de mémoire en remplissant le formulaire « Enregistrement du sujet de recherche » disponible ici :

[https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Formulaires/Sujet\\_recherche.pdf](https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/Formulaires/Sujet_recherche.pdf)

Le sujet doit être approuvé par le directeur ou la directrice de recherche de l'étudiant.e et par le directeur ou la directrice du département.

## **Le mémoire**

*« Le mémoire est la réalisation d'un projet de recherche structuré et rigoureux dans un domaine particulier permettant à l'étudiant d'améliorer ses connaissances dans son domaine d'études. Le mémoire de maîtrise doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. » (RP-FESP, art. 1.17)*

## **La maîtrise de la langue**

La maîtrise de la langue française est un critère obligatoire dans l'évaluation des mémoires. Il est important de préciser à cet effet que **la correction du français est de la responsabilité de l'étudiant.e**.

*« Il est en effet de la responsabilité de l'étudiant de veiller à la qualité de la langue de son manuscrit, notamment le respect des règles de syntaxe, d'orthographe, de ponctuation, du bon usage des majuscules et minuscules et de l'absence de coquilles [...] En cas de besoin avant le moment du dépôt, l'étudiant peut faire appel aux services et outils mis à sa disposition par l'Université en matière de rédaction, par exemple les ressources du Centre de communication*

*écrite, les dictionnaires et outils de traduction en ligne des bibliothèques et le correcteur « Antidote » disponibles sur les ordinateurs des bibliothèques. Enfin, l'étudiant peut également faire appel aux services privés d'un réviseur linguistique pour s'assurer de la bonne tenue de son manuscrit sur le plan de la forme. Dans un tel contexte, l'intervention externe doit cependant se limiter à une unique révision de la forme et non à une réécriture. Le manuscrit qui est déposé doit refléter fidèlement et uniquement le travail de recherche et de réflexion réalisé par l'étudiant. » (Guide de présentation des mémoires et des thèses de l'Université de Montréal, p. 26)*

**L'étudiant.e doit savoir que son mémoire peut être refusé sur la seule base de la qualité de la langue.**

## **Interruption ou suspension des études**

*« L'étudiant peut momentanément interrompre ses études. Il existe trois catégories d'interruption des études : le congé parental, le congé de maladie et la suspension. Dans tous les cas, l'inscription, la direction de recherche ainsi que toutes les activités académiques sont suspendues pendant les trimestres d'interruption des études. Les trimestres d'interruption peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. » (RP-FESP, art. 68)*

Outre le congé parental et le congé de maladie qui peuvent être demandés en remplissant un formulaire prévu à cet effet et en produisant les pièces justificatives demandées, l'étudiant.e peut se prévaloir d'une suspension de son inscription pour un maximum de trois trimestres, consécutifs ou non, si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen ou la doyenne responsable du programme. La demande doit être faite au moyen d'une lettre de l'étudiant.e et doit être motivée. **Attention : aucune suspension n'est accordée pendant les périodes de prolongation.**

## **Prolongations des études**

La **première demande de prolongation** d'au plus un an s'effectue au moyen d'un formulaire qui doit être signé par l'étudiant.e et son directeur ou sa directrice de recherche. La demande de prolongation n'est signée par le directeur ou la directrice de recherche que si au moins **50%** du travail effectué dans le cadre de la rédaction du mémoire a été complété.

La **demande de prolongation exceptionnelle** - ou deuxième prolongation d'au plus un an - doit être motivée par l'étudiant.e et appuyée par le directeur ou la directrice de recherche *sous forme de lettre*. Les motifs présentés par l'étudiant.e dans sa lettre *doivent être sérieux et corroborés* dans la lettre d'appui de son directeur ou de sa directrice. Cette deuxième prolongation demande que soit fourni un nouveau Plan d'études.

## **La présentation du mémoire**

Le mémoire doit respecter les règles énoncées dans le **Guide des mémoires et des thèses** disponibles ici :

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>

Nous recommandons fortement aux étudiant.es de respecter le **protocole bibliographique** et le **Guide de rédaction** de la section Cinéma et jeu vidéo du Département disponible à l'adresse suivante : <http://documentationcinema.umontreal.ca/>

Soulignons que notre Département adhère aux principes de l'écriture inclusive, et nous recommandons en ce sens aux étudiant.es de se référer au Guide préparé par l'Université : [https://francais.umontreal.ca/fileadmin/francophonie/documents/Guide\\_de\\_redaction\\_inclusive/UM\\_Guide-ecriture-inclusive.pdf](https://francais.umontreal.ca/fileadmin/francophonie/documents/Guide_de_redaction_inclusive/UM_Guide-ecriture-inclusive.pdf)

## Le dépôt du mémoire

**Dans les deux mois qui précèdent le dépôt de son mémoire**, l'étudiant.e doit remplir un *Avis de dépôt* qu'il remet au ou à la TGDE. Pour ce faire, il ou elle doit avoir écrit au moins **80%** de son mémoire et obtenir l'accord de son directeur ou sa directrice de recherche, qui s'occupera alors d'identifier des membres du jury de soutenance et un président-rapporteur en vue de la nomination du jury par le directeur ou la directrice du département et de son approbation par le doyen ou la doyenne de la FAS. Dans le cas d'un avis de dépôt fait sans l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, il revient au responsable des études supérieures d'identifier des membres du jury de soutenance et un président-rapporteur en vue de la nomination du jury par le directeur ou la directrice du département et de son approbation par le doyen ou la doyenne de la FAS.

Selon *Le guide de présentation des mémoires et des thèses*, le jury est composé (1) du Président-rapporteur, (2) du directeur ou directrice de recherche, (+ codirecteur.trice le cas échéant) et (3) d'un membre du jury.

## L'examen du mémoire

Selon le protocole des ESP, à compter de la date du dépôt effectif du mémoire, le jury a trente jours francs/ouvrables (environ 6 semaines) pour rendre sa décision et tenir un examen oral sous forme de soutenance. Le président-rapporteur est donc tenu, *dans la mesure du possible*, de fixer une date pour l'examen oral (soutenance) et une date de première rétroaction à l'intérieur de ce temps imparti.

La première rétroaction entre membre du jury a lieu **une semaine** avant la date prévue pour la l'examen oral (soutenance). Elle peut prendre la forme d'une rencontre ou d'un échange de courriels entre les membres du jury. Le président-rapporteur demande à ce moment aux membres du jury s'ils acceptent le mémoire avec ou sans corrections mineures. Si c'est le cas, l'examen oral (soutenance) a lieu.

Suite à l'examen oral (soutenance), deux résultats sont possibles :

- a) Dans l'éventualité d'un mémoire **accepté sans demandes de corrections**, le jury remplit le Rapport préliminaire ainsi que le formulaire « *Rapport définitif du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise* » et remet ceux-ci au ou à la TGDE, immédiatement après l'examen oral (soutenance). Le ou la candidat.e n'a pas de correctifs à apporter et il ou elle est alors autorisé.e à procéder au dépôt de la version finale de son manuscrit.
- b) Dans l'éventualité d'un **mémoire accepté à condition que le candidat y apporte des corrections mineures**, le ou la candidat.e se voit accorder un délai maximal de **30 jours** pour faire les corrections demandées, à la fin duquel il ou elle remet au jury la nouvelle



version du manuscrit. Le jury remet au ou à la TGDE le « *Rapport préliminaire du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise* » immédiatement après l'examen oral (soutenance), et ne remet le « *Rapport définitif du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise* » qu'après la remise du manuscrit révisé (après 30 jours).

Si, lors de la première rétroaction, la majorité du jury entrevoit des **corrections majeures**, la soutenance est reportée (de six mois au maximum). Le jury se réunit alors au plus tard le jour initialement fixé pour la soutenance afin d'établir en collégialité la nature des corrections à demander. Il produit un Rapport pour l'étudiant.e et pour les ESP dans lequel ses demandes sont consignées. Le jury remet également au ou à la TGDE le « *Rapport préliminaire du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise* » qui assure ainsi le suivi du dossier. Lorsque le mémoire est déposé de nouveau, l'étudiant.e doit remettre les anciennes copies du mémoire et clairement indiquer les modifications qu'il ou qu'elle a effectuées dans la nouvelle version. De nouveau, une semaine avant la date prévue pour l'examen orale (soutenance), le président-rapporteur demande aux membres du jury s'ils acceptent le mémoire. Si c'est le cas, le mémoire pourra être soutenu. Le jury remplit le formulaire « *Rapport définitif du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise* » en y indiquant l'acceptation du mémoire et remet ceux-ci au ou à la TGDE, immédiatement après l'examen oral (soutenance). Si le jury estime en revanche que les corrections sont insuffisantes, l'examen oral (soutenance) est annulé. Le jury remplit le formulaire « *Rapport définitif du jury d'examen d'un mémoire de maîtrise* » en y indiquant le refus du mémoire et complète le rapport synthèse, puis remet le rapport au ou à la TGDE au plus tard le jour prévu initialement pour la tenue de l'examen oral (soutenance). Le refus du mémoire met fin à la candidature.

### **Particularités du mémoire en recherche-crédation**

La recherche-crédation est une démarche qui allie la recherche et la création de manière complémentaire. Le mémoire de recherche-crédation comporte deux parties: une œuvre de création originale et un travail de recherche écrit. Par « œuvre de création », on entend ce genre de projets (à titre d'exemple, et sans limitation) :

- court métrage de fiction;
- documentaire ou docu-fiction;
- film expérimental;
- film d'animation traditionnelle, en volume ou numérique;
- webfilm ou webdocumentaire;
- installation artistique;
- scénario;
- storyboard
- création sonore;
- hypertexte ou film interactif;

Le travail de recherche ne doit pas être une justification de la création, ni la création une illustration de la recherche. Le travail écrit ne peut être un simple journal de bord, mais un journal de bord, par exemple, peut être annexé au travail de recherche.

Quelle que soit la forme qu'il prend, il faut que le travail de recherche s'appuie sur une recherche médiagraphique et bibliographique, sur un état de l'art et de la question, sur des lectures et des analyses d'œuvres.

Il y a 3 formes classiques de rapports entre le travail de recherche et la création. D'autres permutations sont possibles, selon le projet et le candidat, et à la discrétion du directeur de recherche.

Forme 1 :

- Une recherche savante et une création qui entretiennent des rapports plus libres sur des questions, des thématiques et un corpus apparentés à la création. Il serait utile d'ajouter en début ou en fin de mémoire un texte court qui articule le texte et la création.
- La création peut prendre position sur une question sociale, porter un point de vue ou une opinion, et être moins scolaire, neutre ou impartiale.
- La création peut prolonger, éprouver ou explorer les questionnements soulevés par le travail de recherche, ou tester une hypothèse.

Mots-clé : recherche savante, test d'une hypothèse de recherche, thématiques, sujets, corpus.

Forme 2 :

- Un travail de recherche adopte une démarche autopoïétique, qui rend compte de l'évolution du projet de création par un travail de réflexion élaborée et de théorisation de la pratique, réalisée à partir de la création et d'un journal de bord.
- La réflexion, par exemple, peut être d'ordre historique, épistémologique, esthétique, éthique ou méthodologique.
- La réflexion peut également faire un état de l'art ou de la question si le mémoire repousse les frontières techniques ou contient une forte dimension expérimentale dans l'agencement des techniques, technologies, formats, supports ou plateformes, et pour lequel cet agencement représente un travail important.

Mots-clé: réflexion, suivi, théorisation ancrée, du particulier au général, inductif, rétrospectif, récits de pratique, journal de bord.

Forme 3

- Un essai qui propose une réflexion théorique sur l'art et la pratique à partir de la démarche et de l'objet de création qui l'accompagne. Il présente un caractère hybride, mêlant l'approfondissement d'une réflexion, d'un état de l'art et de la question avec une liberté de forme et une esthétique qui peuvent le ranger du côté de la création.
- L'essai est une création parallèle de dimension formelle variable.
- L'essai prolonge, traite en parallèle, questionne ou retourne sur l'exploration esthétique, thématique, ou formelle mise de l'avant dans la création.

Mots-clé: création écrite, réflexion, état de l'art et de la question.

Il est recommandé, lors de l'enregistrement du sujet de recherche, de clarifier la forme que prendra le travail de recherche et son articulation avec la création.

L'étudiant est propriétaire des droits sur sa création, et peut la distribuer une fois la maîtrise terminée. Il peut également exiger un embargo sur la disponibilité de sa création dans le dépôt institutionnel Papyrus (si la création se prête à un tel dépôt).

## LES SÉMINAIRES

Nota bene : cette liste est exhaustive, mais les séminaires ne sont pas offerts à chaque année. Les étudiant.es sont prié.es de consulter l'horaire sur le Guichet étudiant ou au Département.

### **CIN6004 Recherches actuelles en cinéma** **3 crédits**

Ce séminaire, donné par deux professeur.es d'une université européenne partenaire et deux professeur.es de l'Université de Montréal, porte sur des problématiques choisies parmi les questions actuelles dans le champ élargi des études audiovisuelles.

### **CIN6009 Enjeux épistémologiques actuels** **3 crédits**

Laboratoire de réflexion épistémologique sur l'interdisciplinarité, la recherche-crédation ou le transfert des connaissances dans les études cinématographiques et vidéoludiques.

### **CIN6013 La médiation audiovisuelle** **3 crédits**

Étude des médias dans une perspective non instrumentale. Analyse de la médiation comme lieu de croisement des dynamiques actualisées par les différentes technologies (l'écriture, la voix, le cinéma, la vidéo ou les nouvelles technologies).

### **CIN6015 Cinéma et philosophie** **3 crédits**

Ce séminaire se consacre à la rencontre de deux pratiques, celle consistant à inventer des concepts (philosophie) et celle consistant à fabriquer des blocs de mouvement / durée (le cinéma).

### **CIN6017 Problématique du cinéma documentaire** **3 crédits**

Réflexion, à partir d'études de cas, sur les genres et les styles du cinéma documentaire.

### **CIN6021 Recherches sur le cinéma québécois** **3 crédits**

Étude d'un problème spécifique du cinéma québécois et (ou) analyse détaillée d'œuvres (par exemple, analyse d'un film représentatif du répertoire québécois).

### **CIN6030 La critique cinématographique** **3 crédits**

Réflexion sur le rôle et le développement de la critique de cinéma aujourd'hui : recherche sur des aspects particuliers de cette dimension critique et production de textes critiques relatifs à l'activité cinématographique.

### **CIN6035 Approche spécifique d'une recherche** **3 crédits**

Ce séminaire est offert en alternance par les professeurs de la Section cinéma et jeu vidéo qui y présentent leurs recherches en cours.

### **CIN6046 Questions de narration** **3 crédits**

Étude des questions théoriques et critiques concernant le rapport entre narration et cinéma. Compréhension et explicitation du sens que confère le médium cinématographique à la narrativité.

### **CIN6047 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes** **3 crédits**

Étude de certains problèmes dans le domaine de l'histoire du cinéma et des questions de méthode que ceux-ci supposent. Examen critique d'une période du cinéma.

- CIN6048 Poétiques de l'archive cinématographique** **3 crédits**  
Réflexion sur les archives cinématographiques à l'aune des usages multiples auxquels elles se sont prêtées tout au long de l'histoire du cinéma et à travers plusieurs genres (cinéma documentaire, cinéma de fiction, cinéma expérimental, film-essai)
- CIN6050 Scénarisation, technologies et création** **3 crédits**  
Étude des développements des pratiques d'écriture scénaristique et cinématographique des débuts du cinéma au multimédia.
- CIN6051 Socialité du cinéma** **3 crédits**  
Le séminaire aborde trois grandes questions touchant la socialité du cinéma : 1) le film dans son contexte social; 2) le cinéma comme expérience imaginaire de sociabilité; 3) le cinéma comme construction du social.
- CIN6052 Le cinéma élargi** **3 crédits**  
Études des pratiques développées aux frontières du cinéma, depuis le cinéma d'avant-garde jusqu'à l'art vidéo, l'installation et les arts médiatiques. Analyse d'une thématique ou d'un corpus choisi.
- CIN6054 Poétiques de l'audio-visuel** **3 crédits**  
Laboratoire de recherche-crédation ayant pour sujet les pratiques et les principes de composition, les usages, les fonctions et les effets du sonore (musique, son, voix, parole, bruit) dans les domaines du cinéma, des arts médiatiques et du jeu vidéo.
- CIN6055 Séminaire en études cinématographiques** **3 crédits**  
Ce séminaire permet à un professeur invité de développer un enseignement sur un thème dont le sujet sera déterminé chaque année.
- CIN6056 Cinéma et culture numérique** **3 crédits**  
Réflexion sur l'image cinématographique à l'ère du tout numérique. Étude de l'appareil cinéma dans son passage de l'analogique au numérique. Analyse des procédés perceptifs instaurés par les techniques numériques et par la prolifération des écrans.
- CIN6059 Sérialités et transmédialités** **3 crédits**  
Réflexions sur les phénomènes sériels à travers les médias (roman-feuilleton, transfictionnalité, adaptation, remake, séries télé) jusqu'à l'émergence des univers transmédialités (création, distribution, réception).
- CIN6060 Cinéma et innovations technologiques** **3 crédits**  
Ce séminaire a pour objectif d'étudier l'impact des techniques et des innovations technologiques sur le cinéma. Deux axes d'analyse sont privilégiés: les pratiques et les usages.
- CIN6061 Pensée et pratique expérimentale** **3 crédits**  
Laboratoire de recherche-crédation sur les démarches expérimentales au cinéma et dans les arts médiatiques. Liens entre les gestes de création et les gestes théoriques (couper, relier, impliquer, improviser, écouter, collaborer, mixer, définir, etc.).

**HAR6074 Arts et cinémas autochtones****3 crédits**

Le séminaire traite de questions et d'enjeux relatifs aux expressions esthétiques et artistiques autochtones par l'entremise d'un corpus d'œuvres, par la connaissance et la rencontre de créateurs et artistes autochtones.

**JEU6001 Approches théoriques du jeu vidéo****3 crédits**

Étude des diverses approches théoriques et de leurs incidences sur l'analyse, la compréhension et l'interprétation du jeu vidéo.

**JEU6002 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive****3 crédits**

Étude comparative du cinéma, du jeu vidéo et de la fiction interactive en général. Analyse des relations qu'entretiennent ces arts. Réflexion sur la spécificité du jeu vidéo et de la fiction interactive.

**JEU6003 Comprendre et créer le jeu vidéo****3 crédits**

Ce séminaire interdisciplinaire étudie les représentations et idéologies de la culture vidéoludique. Il interroge les aspects sociaux, ethniques, politiques, ludiques et esthétiques. Mises en pratique lors d'une séance de design intensive en groupe.

**PLU6034 Littérature, cinéma et médias****3 crédits**

Création - transformation des genres : leur diffusion et réception; analyse des contraintes; adaptation et réécriture; importance du scénario.

**PLU6041-2 Problématiques de l'intermédialité 1 et 2****3 crédits**

Définition des enjeux épistémologiques du concept d'intermédialité et des méthodologies d'approches des pratiques artistiques et (ou) scientifiques de type intermédiaire. Études de cas de relations intermédiaires.

**Séminaires obligatoires à la maîtrise****CIN6003 Introduction à la recherche en cinéma****3 crédits**

Séminaire méthodologique d'introduction visant le développement de l'autonomie intellectuelle et de la capacité de synthèse des étudiants en études cinématographiques. Délimitation d'une problématique; identification des sources et méthodes. Cours équivalents : CIN6003 et CIN6003.

**CIN6053 Recherche-crédation en cinéma****3 crédits**

Séminaire d'exploration des méthodologies de la recherche-crédation par l'élaboration d'un court projet audiovisuel.

## LES PROFESSEUR.ES

### **Dominic Arsenault (professeur titulaire)**

Jeu vidéo ; scénarisation interactive ; narratologie transmédiatique ; histoire du jeu vidéo ; théories des genres ; intermédialité.

### **Olivier Asselin (professeur titulaire)**

Création cinématographique ; cinéma exposé et arts médiatiques ; art moderne et contemporain ; théorie de l'art et esthétique.

### **Richard Bégin (professeur agrégé)**

Cinéma; innovations technologiques; mobilité; documentaire; archéologies des médias; son; horreur; imaginaire du désastre; intermédialité; recherche-crédation; épistémologie.

### **Marta Boni (professeure agrégée)**

Télévision; phénomènes narratifs transmédiatiques; études de réception; sérialité; période contemporaine (arts et lettres).

### **Serge Cardinal (professeur titulaire)**

Théorie, esthétique et pratique du son au cinéma et dans les arts médiatiques; musique au cinéma; recherche-crédation; rapport du cinéma aux autres arts visuels (peinture, photo, architecture) et sonores (musique, radio, arts du son); acteur de cinéma; philosophies du cinéma.

### **Frédéric Dallaire-Tremblay (professeur adjoint)**

Recherche-crédation; mixage; création sonore; cinéma contemporain; philosophie du cinéma; montage; musique au cinéma.

### **Marion Froger (professeur titulaire)**

Socio-esthétique de la réception ; anthropologie du cinéma ; histoire contextuelle du cinéma ; intermédialité ; cinéma d'essai ; cinéma français.

### **Michèle Garneau (professeur agrégé)**

Poétique et esthétique du cinéma ; le cinéma dans les études culturelles ; cinéma et mémoire ; cinémas nationaux (cinéma québécois, cinémas d'Amérique Latine et d'Afrique francophone).

### **André Gaudreault (professeur titulaire)**

Montage ; narratologie ; cinéma des premiers temps ; intermédialité ; théories du cinéma ; histoire du cinéma ; innovations technologiques ; révolution numérique.

### **André Habib (professeur agrégé)**

Esthétique du cinéma ; cinéma moderne et contemporain ; cinéma expérimental ; archives et cinéma (à l'ère du numérique) ; histoire et théorie de la cinéphilie ; cinéma iranien ; imaginaire de la ruine au cinéma.

### **Germain Lacasse (professeur honoraire)**

Cinéma des premiers temps ; cinéma québécois ; histoire du cinéma ; cinéma documentaire ; cinéma et comédie ; cinéma politique.

**Emanuel Licha (professeur agrégé)**

Recherche-création; documentaire; art contemporain; cultures visuelles; cinéma topographique; arts et politique; installations et dispositifs filmiques; art et géographie; sociologie de l'art; cinéma contemporain; cinéma.

**Silvestra Mariniello (professeur honoraire)**

Étude critique du cinéma par rapport aux autres formes de connaissance (épistémologie du cinéma) ; médiation audiovisuelle ; rhétorique du cinéma ; théorie des médias et intermédialité ; cinéma italien.

**Bernard Perron (professeur titulaire)**

Jeux vidéo ; théories du jeu ; cinéma d'horreur ; montage ; narratologie ; cognitivisme ; théories du cinéma ; cinéma contemporain.

**Isabelle Raynauld (professeur titulaire)**

Scénarisation (écriture, histoire et théorie) ; cinéma des premiers temps ; théories de la narration ; nouvelles technologies ; intermédialité ; cinéma français.

**Joëlle Rouleau (professeure agrégée)**

Études de genre; cinéma; recherche-création; théories queer; études culturelles; approches féministes et queer.

**Carl Thérien (professeur titulaire)**

Histoire du jeu vidéo et des médias ; théories de l'immersion et fictionnalité ; narratologie ; études intermédiales.

**Zaira Zarza (professeure adjointe)**

Cinéma contemporain; études culturelles; économie de l'art; institutions culturelles; arts médiatiques; 21<sup>ème</sup> siècle; Amérique latine; Caraïbes; Cuba.



## LA RECHERCHE

Avec ses groupes de recherche et ses laboratoires de recherche-cr ation, ses recherches individuelles, son Centre de recherche, ses revues scientifiques, la Section cin ma et jeu vid o du D partement constitue un cadre privil gi  pour la recherche de pointe et la formation des chercheurs et des cr ateurs. La plupart des  tudiant.es de doctorat et plusieurs  tudiant.es de ma trise qui travaillent actuellement dans le champ des  tudes cin matographiques sous la direction de nos professeur.es sont int gr s   des  quipes de recherche ou de recherche-cr ation.

### Th mes de recherche (  titre d'exemples)

- § □ Cin ma et oralit 
- § □ De la peur fictionnelle   la peur vid oludique :  tude g n rique du jeu vid o d'horreur
- § □  lectricit  : puissance de l'artifice
- § □ Histoire et th orie du cin ma interactif
- § □ L'exp rience imaginaire de sociabilit  au cin ma
- § □ Les d buts du cin ma vus par la presse qu b coise
- § □ L'exemplarit  documentaire : modalit s et enjeux de patrimonialisation   l'Office national du film du Canada
- § □ Outils et m thodes de la cr ation sonore au cin ma
- § □ La transcription audiovisuelle de la musique
- § □ L' pellation mim tique des films
- § □ Vies et morts de la cr ation collective (1960-1985)
- § □ Technologies graphiques, esth tique et innovation dans l'industrie du jeu vid o : une  tude historique de la transition 2D-3D dans les ann es 1990
- § □ Histoire du montage
- § □ Le cin ma   la crois e des m dias
- § □ Impact de la r volution num rique sur l'identit  m diatique du cin ma
- § □ Le hors-film, les op ras film s et l'agora-t l 
- § □ L'invention du cin ma et la mort (annonc e) du cin ma
- § □ Des usages cin matographiques de la t l phonie mobile   la mobilographie
- § □ De l'image traumatique comme chose publique. Pour une esth tique de la mobilit  num rique : Immersion, communication, repr sentation
- § □ L'histoire du jeu vid o, un d fi pour la th orie :  tude des aspects formels et de la r ception des genres vid oludiques
- § □ Les arts m diatiques et la reconfiguration de l'espace public
- § □ Les strat gies artistiques de spatialisation du savoir
- § □ Le cin ma augment 
- § □ La cin philie   l' preuve du temps: histoire, th orie, m lancolie
- § □ Les archives cin matographiques   l' re du num rique
- § □ L'improvisation musicale au cin ma
- § □ R sonance et alt ration audiovisuelles: pour une pens e sonore de la vid o et du cin ma exp rimental

## Chaire, groupes et laboratoires de recherche

### **Centre de recherches intermédiales sur les arts les lettres et les techniques (CRIalt)**

Le CRIalt est l'héritier du Centre de recherche sur l'intermédialité (CRI), premier centre de recherche au Québec et au Canada sur les rapports intermédiatiques et leurs implications historiques, sociologiques, culturelles et politiques.

<http://crialt-intermediality.org/eng/>

### **Laboratoire CinéMédias**

Ce laboratoire offre l'un des environnements de recherche les plus dynamiques et novateurs de la discipline aux étudiants et chercheurs de l'Université de Montréal.

<https://labocinemedias.ca/>

### **La création sonore**

Laboratoire dont les activités de recherche-crédation portent sur les dimensions sonores et musicales du cinéma et des arts médiatiques, sur les techniques et les pratiques du son. Le laboratoire est associé à l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM) et au Réseau de recherche-crédation en arts, cultures et technologies Hexagram.

<http://www.creationsonore.ca/>

### **Film documentaire : cerveau, musique et vers d'oreille, ces chansons qui ne nous quittent plus**

Ce groupe en recherche-crédation a pour but l'élaboration, la réalisation et la diffusion d'un film documentaire qui s'intéresse aux recherches actuelles sur les rapports entre le cerveau et la musique.

### **Labo Télé**

Labo télé - recherches sur les formes et plateformes télévisuelles / research on television forms and platforms

<http://www.labotele.com/>

### **LUDOV**

La plateforme web du Laboratoire universitaire de documentation et d'observation vidéoludiques (LUDOV) rassemble les informations sur le laboratoire de jeu, les collections, les programmes d'études, les projets de recherche ainsi que les publications des chercheurs en études du jeu vidéo du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal.

<https://ludov.ca/>

### **Observatoire du cinéma québécois (OCQ)**

L'Observatoire du cinéma au Québec (OCQ), fondé en 2007 par André Gaudreault et Denis Héroux, est une structure universitaire unique qui encourage et facilite le dialogue entre les milieux de l'étude et de la pratique du cinéma en organisant notamment des cycles d'activités qui mettent le plus souvent en relation artisans et étudiants. À travers toutes ses activités, l'Observatoire se veut également un point de rencontre et d'échange pour les différentes universités québécoises qui offrent des programmes d'études universitaires en cinéma.

<https://ocq.umontreal.ca/>

## Revue scientifique

### *Cinemas*

Fondée en 1990 et dirigée depuis 2016 par Richard Bégin, *Cinemas* est la plus importante revue d'études cinématographiques au Canada. Elle est éditée au Département et se consacre essentiellement aux études cinématographiques. Elle diffuse des travaux théoriques ou analytiques visant à stimuler une réflexion pluridisciplinaire sur le cinéma en croisant différentes approches, méthodes et disciplines.

<https://www.revue-cinemas.info/>

### *Intermedialités*

Fondée en 2003 et dirigée par James Cisneros, *Intermedialités* est une revue interdisciplinaire qui se propose d'aborder l'histoire et la théorie des arts, des lettres et des techniques, en suivant les lignes d'une interrogation intermédiaire.

<http://intermedialites.com/>